



**Nous cherchons des logements pour faire face à l'arrivée de personnes fuyant la guerre en Ukraine.**

Vous souhaitez accueillir des personnes dans votre propre logement ?



Hospice général

**CARITAS** Genève

## L'indemnité pour les familles d'accueil augmente à partir du 1<sup>er</sup> décembre !

### Rappel des modalités d'accueil dans votre logement au titre de la solidarité (dispositif Familles d'accueil)

**Nombre de personnes logées :** 1 à 3 personnes d'un même groupe familial.

**Conditions :** chambre(s) qui puisse(nt) être fermée(s) à clé.  
Avoir accès à une salle de bain et une cuisine (à partager ou indépendantes).

**Durée :** période initiale minimale de 3 mois.

**Modalités :** vous bénéficiez d'un accompagnement par un représentant de Caritas Genève (visite préalable, rencontre entre les deux familles lors de l'installation, établissement d'une convention de cohabitation, résiliable par les deux parties moyennant un délai de 14 jours, bilan après 2 mois).

**Indemnité financière :** à partir du 1<sup>er</sup> décembre, CHF 300.- par chambre et par mois pour frais de charges.

### Contactez-nous au :

**022 420 59 00**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

ou par mail :

**hebergement-ukraine@hospicegeneral.ch**

**solidariteukraine.ch**

hospicegeneral.ch

